



République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de Nogent-sur-Seine
Commune de Faux-Villecerf

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Mairie, le

mardi 27 février 2024 à 20:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023
- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023
- APPROBATION AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2023
- VOTE DES SUBVENTIONS
- INFORMATION BP 2024
- information sur les zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Question(s) diverse(s) :

- information employé communal

POUR AFFICHAGE